



Lundi 15 février et lundi 22 février 2021

Atelier "Transmettre sa librairie" 2021

L'agence organise un atelier collectif à destination des libraires qui ont pour projet de transmettre leur librairie. Il aura lieu en visioconférence en 2 sessions en février 2021.

L'atelier collectif, destiné aux libraires qui préparent la cession prochaine de leur commerce, à court et moyen terme (2 (voire 1) à 5 ans), a pour objectif de donner aux libraires les outils nécessaires pour se préparer à la transmission et engager un dialogue constructif avec les éventuels repreneurs de leur commerce.

Objectifs

- connaître les différences entre la vente des parts sociales et celle du fonds de commerce + le stock ;
- connaître les modes de calculs et les pratiques en termes d'estimation des parts, du fonds, du stock ;
- revenir rapidement sur les essentiels du bilan, comprendre les grands équilibres financiers et les organiser au mieux pour les acquéreurs ;
- appréhender le calendrier de cession et les modalités à mettre en place

L'atelier collectif sera animé par David Demartis (DSG Conseil).

Éligibilité

Libraires éligibles au dispositif "Librairies" du Contrat de filière livre porté par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre national du livre :

- Le code NAF/code APE est 47.61 Z1 ;
- Le siège social et administratif est situé en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Le capital de la librairie est détenu à 50% au minimum par une ou des personnes physiques directement impliquées dans la gestion de la librairie.
- Le chiffre d'affaires en livres neufs réalisé en magasin représente au minimum 50% du chiffre d'affaires total ;
- La librairie expose et valorise une offre culturelle large et diversifiée ;
- La librairie propose au moins 1500 références de livres neufs ;
- La librairie respecte les dispositions de la Convention collective nationale de la librairie ;

Autres profils de libraires acceptés selon le nombre de places disponibles

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.
Les personnes inscrites doivent participer aux deux sessions.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Infos pratiques

Cet atelier est organisé à distance par système de visioconférence, via l'outil Zoom. Il s'organisera en 2 sessions aux dates suivantes :

- le lundi 15 février 2021, 9h30-12h
- le lundi 22 février 2021, 9h30-12h

Crédit visuel via [Visualhunt](#) CC BY-NC